

Soins maximum. Coûts minimum.

PREMIÈRE HEALTHCARE PLAN

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1ER NOVEMBRE 2009

Chez Aetna Global Benefits (AGB), notre politique est de comprendre les besoins individuels des utilisateurs de nos services. Avec une expérience de plus de 30 ans sur le marché international, plus de 700 employés et environ 400 000 membres à travers le monde, nous sommes en mesure de vous garantir des prestations détaillées qui savent satisfaire des besoins de services qui ne cessent d'évoluer sur le plan international. En outre, en tant qu'entité rattachée à l'organisme Aetna, nous bénéficions de la puissance de l'une des plus importantes entreprises d'assurance santé des États-Unis dont l'expertise et le succès sont reconnus depuis plus de 150 ans.

Première Healthcare Plan overview

Le programme Première Healthcare Plan est destiné à garantir une assurance complémentaire afin de minimiser les frais de traitement médical en France qui ne seraient pas remboursés. Nombreux sont ceux qui sous-estiment la différence entre le coût réel de soins médicaux donnés dans le cadre du régime d'État et la somme remboursée par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). En général, la CPAM rembourse jusqu'à 70% des factures de pharmacie et de consultation pour un malade externe en fonction de la maladie, et 70% à 95% pour un traitement médical ou chirurgical en hôpital.

C'est là que le programme Première Healthcare Plan peut vous aider. Spécialement conçu pour couvrir la différence (et vous faciliter la vie), le programme est facile à comprendre, offre des taux de couverture très intéressants et il est abordable.

Les différents types de couverture suivants sont disponibles:

Couverture Première

Avec cette couverture, AGB couvre la totalité de la différence entre la somme payée par la CPAM et le montant réel des coûts pour:

- Le traitement d'un patient hospitalisé en France
- Les frais pour un malade externe liés à une hospitalisation allant jusqu'à 90 jours de pré-admission ou de pré-sortie, y compris:
 - > Infirmière à domicile
 - > Physiothérapie
 - > Frais d'ambulance
 - > Convalescence
 - > Frais de grossesse et d'accouchement
 - > Intervention pour patient journalier
 - > Chambre d'hôpital privée

Couverture Première Plus

Avec cette couverture, AGB étend les prestations de la couverture Première et rembourse également:

- Tous les frais pour un malade externe, y compris:
 - > Visites du médecin généraliste
 - > Médicaments prescrits
 - > Traitements dentaire de routine, chirurgicaux ou d'urgence

Les membres de la couverture Première ont également le choix de souscrire à l'option Complémentaire Internationale qui étend la couverture à toute l'Europe pour des traitements facultatifs et au monde entier pour des traitements d'urgence. La prestation annuelle s'élève à 155 000? par personne et toute demande effectuée par un malade hospitalisé peut être arrangée directement avec le médecin.

**Spécialement conçu pour les expatriés
vivant en France**

NOUS CONTACTER

Découvrez les avantages du programme Première Healthcare Plan. Pour en savoir plus, contactez-nous dès à présent:

Aetna Global Benefits (Europe) Limited

2nd Floor
8 Eastcheap
Londres EC3M 1AE
Royaume-Uni
Tél : +44 (0)870 442 2676
Email : EuropeSales@aetna.com

Tél : +44 (0) 870 442 7376
Fax : +44 (0) 870 442 4377
Email : EuropeSales@aetna.com

www.goodhealthworldwide.com/premiere

Le Première Health Care Plan est géré par Medical Administrators International S.A.S. 37, rue Anatole, F- 92300 Levallois Perret, France. Tel: +33 (0) 1 77 68 01 64, Fax: +33 (0) 1 77 68 01 68. Société par Actions Simplifiée de courtage d'assurances au capital de 200 000 Euros R.C.S. PARIS B 451 649 982 - APE 672Z. Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances.

Aetna Global Benefits® est une marque déposée américaine et européenne d'Aetna Inc. Aetna® est une marque d'Aetna Inc. et est protégée dans le monde par les traités relatifs à l'enregistrement des marques.

Les polices sont délivrées, tacites et réassurées en Europe par la Société Aetna Health Insurance en Europe, Limited, Aetna Life & Casualty (Bermudes) Ltd. Elles sont délivrées et administrées par Goodhealth Worldwide (Europe) Limited, une compagnie Aetna et réglementées par le Ministère des Services Financiers. Adresse sur le registre : 76 Shoe Lane, Londres EC4A 3JB. Enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le n° 04548434.

Aucune garantie ni représentation n'est donnée, implicitement ou explicitement, quant à l'exactitude ou la complétude des informations contenues dans ce document. En conséquence de quoi, les informations sont présentées uniquement à titre indicatif. Vous êtes invités à vérifier les informations mentionnées avant de vous y conformer. Vous ne devez pas vous baser uniquement sur ces informations mais faire appel à un avis juridique indépendant. Nous ne sommes pas responsable pour toute perte ou préjudice, direct ou indirect, suite à l'utilisation des informations et matériels contenus dans ce document.

Aetna ne fournit pas de soins et ne garantit pas l'accès aux services de santé. Tous les services de santé ne sont pas couverts. Les programmes d'informations sur la santé transmettent des informations générales et ne se substituent pas à un diagnostic ou un traitement donné par un professionnel de la santé. Consultez le sommaire des documents pour une description complète des prestations, exclusions, limitations et condition de couverture. Il est considéré que les informations fournies sont correctes, telles qu'à la date de production ; elles sont toutefois sujettes à modifications.

Pour plus d'informations sur les programmes d'Aetna Global Benefits, visitez le site www.aetnaglobalbenefits.com.